



## Projet pédagogique

SERVICE  
JEUNESSE

Année 2017/2018

Service Jeunesse

# Secteur Ado Miniac- morvan



Directeur : Stéphane BREBEL  
Directeur Adjoint : Cyril PESTEL



# **Sommaire**

**1. Présentation de l'accueil ados**

**2. Rappel du projet éducatif**

**3. Objectifs Pédagogique**

**4. Positionnement de l'équipe d'animation:**

**5. Logistique ACM**

**6. Administrations**

**7. Activités**

**8. Organisation de l'espace de l'ACM**

**9. Utilisation de l'environnement**

# **1. Présentation de l'accueil ados**

L'Accueil ados est organisé par la commune de Miniac-Morvan sous la responsabilité du Maire, M.LOUVEL Dominique, du responsable service jeunesse, M. PIROIS Kévin et piloté par le directeur, M. BREBEL Stéphane et le directeur adjoint M.PESTEL Cyril.  
C'est un Accueil Collectif de Mineur sans hébergement qui se trouve à l'espace Bel air, à la salle des associations en commune de Miniac-Morvan.

Périodes de fonctionnement: Du 23 octobre au 03 novembre 2017

Du 02 au 05 janvier 2018

Du 26 février au 09 mars 2018

Du 25 avril au 04 mai 2018

Ouverture: - Demi-journée (Après-midi)

- Journée

- Soirée

Effectif: 24 jeunes maximum

Tranches D'âges: Ouvert aux Adolescents de 11 à 17 ans. (Entrée au collège)

Personnels pédagogique: 1 directeur, 1 animateur.

Activités dominantes: Activités de loisirs et sportives

## **2. Rappel du projet éducatif**

- Garantir leur sécurité matérielle et affective.
- Proposer des loisirs divers, nouveaux, adaptés à leurs envies et besoins.
- Leur permettre d'être autonomes, et si possible acteurs et organisateurs de leurs loisirs (leur donner le choix, les faire participer au programme, les aider à monter des projets...)
- Sensibiliser les jeunes à la vie civique et locale (Miniac-Morvan, communes voisines...)

### 3. Objectifs Pédagogique

<b>Objectifs</b>	<b>Moyens</b>	<b>Evaluation</b>
<b>Permettre aux adolescents d'être acteur de leur séjour et activité.</b>	<p>Proposer des activités plébiscitées par les adolescents.</p> <p>Laisser à l'adolescent toute latitude dans l'enceinte de l'espace jeune, dans le respect de chacun et des installations.</p> <p>Chaque adolescent doit pouvoir profiter de ses vacances et retrouver les animations qui lui plaisent</p>	<p>Les adolescents ont-ils pu prendre des initiatives durant le séjour ?</p> <p>Des activités sont-elles mise en place ou proposées pour répondre aux demandes des adolescents ?</p> <p>Le programme d'activités a-t-il été remodifié lors du séjour pour rester en adéquation avec les demandes ?</p>
<b>Amener les adolescents à plus de responsabilités et favoriser leur autonomie.</b>	<p>Désigner un responsable du jour pour le respect des matériels (rangement).</p> <p>Chaque enfant aura des tâches de la vie quotidienne à réaliser.</p>	<p>Est-ce que les adolescents ont bien respectés leur mission ?</p> <p>Les locaux et les matériels sont-ils restés en bon état ?</p>
<b>Respect de l'autre (enfants et adultes)</b>	<p>Définir les règles de vie avec les adolescents.</p> <p>Entraide entre adolescents.</p> <p>Savoir vivre en collectivité.</p>	<p>Est-ce que les règles de vie ont été respectées ?</p> <p>Les adolescents ont-ils réussi à se rendre service mutuellement ?</p> <p>Est-ce qu'il a eu des problèmes de comportement?</p>

### 4. Positionnement de l'équipe d'animation:

L'équipe d'animation donneront des possibilités aux jeunes d'être acteur de leur séjour, pour permettre aux jeunes d'être plus autonomes.

Mais ce qui ne sera pas négociable c'est la politesse, le respect des autres (adultes et autres enfants) et le respect de l'environnement.

Pour cela, l'équipe d'animation devra montrer l'exemple en se respectant entre animateurs, avec le personnel d'entretien, de cuisine, les parents et bien sur les adolescents. Ainsi que le respect de l'environnement et du matériel.

Les animateurs n'auront pas le droit de fumer devant les Adolescents, d'utiliser leur téléphone portable pendant les activités sauf en cas de besoin pour le travail.

## **L'animateur:**

### **Son Rôle:**

- Être à l'écoute, disponible et compréhensif vis à vis des adolescents.
- Encadrer les adolescents autour d'activités multiples.
- Faire partie de l'équipe d'animation, c'est à dire:
  - Échanger des idées, faire des petites réunions régulièrement.
  - Discuter et élaborer des projets avec les autres animateurs.
  - Donner son avis sur l'organisation des journées.
  - Faire part d'éventuels problèmes rencontrés que ce soit avec les adolescents ou les animateurs ou bien avec l'équipe de direction.

### **Ses obligations:**

Vie sur le centre:

- Respecter les adolescents et leurs parents ainsi que tout le personnel du centre.
- Respecter les horaires.
- Porter une tenue vestimentaire adaptée à la pratique d'activités de plein air.
- La consommation d'alcool ou de produits stupéfiants est interdite sur le lieu de travail.
- L'animateur n'a pas le droit de fumer devant les adolescents et la cigarette n'est autorisée que sur les temps de pause et en dehors de l'accueil.
- L'utilisation du portable est interdite pendant les heures de travail (sauf en cas d'urgence).

### **Ses obligations pendant les activités:**

- Avoir préparé son activité à l'avance.
- Participer aux diverses sorties du centre.

## **5. Logistique ACM**

- Matériel Pédagogique
- Trousse de secours
- Meuble à Pharmacie
- Jeux extérieurs (ballon, raquette, plots...)
- 2 Mini-bus

## **6. Administrations**

- Diplômes du personnel
- Déclaration jeunesse et sport
- Fiches Sanitaires + dossier enfants
- N° d'urgences
- Listing d'enfants

## **7. Activités**

Les activités sont encadrées par les éducateurs sportifs et les animateurs de la commune et des intervenants extérieurs.

Les activités sont spécifiques aux collégiens et lycéens, et il est proposé des activités sportives, tournois, ateliers danse, musique et des sorties.

Des accueils libres et gratuits sont également organisés à la salle des associations pour partager jeux de société, babyfoot, discussions cela autour d'une cafet' spécialement prévue pour les jeunes.

Les jours et heures d'ouverture seront présentés dans le planning des activités.

## **8. Organisation de l'espace de l'ACM**

- La salle des associations à l'espace Bel air servira comme espace jeune pour accueillir les adolescents.
- On y retrouvera : un espace vidéo avec canapé, un baby-foot, jeux de société, une table de tennis de table et une petite cafeteria (Vente de confiserie et sodas aux jeunes)

## **9. Utilisation de l'environnement**

- Le stade de foot
- Mini-Stadium
- Terrain de foot synthétique
- La salle omnisports
- Forêt de Tressé à 10 min en bus
- La plage à 30 min en bus

En cas de problème, il y a dans la commune

- un médecin
- une pharmacie
- un dentiste